



NAO 2018

1% ou 1.2%



« Tu veux ou tu veux pas »

Tu signes ou tu signes pas
Si tu signes c'est bien
Si tu signes pas tant pis
Si tu signes pas
La direction va en faire
Une maladie....

Si tu signes, les mesures suivantes seront mises en œuvre !

Si tu signes pas, les mesures suivantes ne seront pas mises en œuvre !

Mesures « Protection & avantages sociaux »

- Convertibilité des jours CET en CESU ;
- Revalorisation des tranches de versement et des taux d'abondements ;
- La retraite progressive ;
- Rachat de trimestre
- Abondement du CET sur le PERCO ;
- Le jour de congé pour déménagement du salarié.

Mesures « Rémunérations »

- Augmentation des niveaux de salaires pour les agents de maîtrise et cadre ayant plus de 3 ans d'ancienneté (maintien des valeurs actuelles) ;
- Suppression Rendu Carence
- Calcul de la gratification (13^{ème} mois) avec les bonus variables
- Hospitalisation enfant malade – 14 ans
- Revalorisation des minimas des grilles Employés / AM / Cadre
- Enveloppe d'augmentation de 1% en lieu et place des augmentations générales et/ou individuelles et revalorisations proposées à 1,2%.



En conclusion pour notre organisation syndicale que la direction fasse du social en présentant toutes les mesures citées ci-dessus en tenant compte aussi de nos propres revendications ne nous poserait aucun problème en sachant qu'un de ces quatre matins il faudra que la direction les intègre dans nos accords et arrête de s'en servir chaque année de « CAROTTES ». Quant à la partie Augmentation Générale des salaires nous sommes en total désaccord d'autant plus que les prévisions 2018 d'augmentations dans les entreprises sont estimées à minima de 1.8%. Nouveaux et anciens refusons de devenir les smicards de demain au profit d'une poignée qui décide depuis trop longtemps sans et contre nous. Reprenons ce qui nous appartient l'heure n'est plus au constat..... Unissons nous.....